



## COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET

### COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 SEPTEMBRE 2023 A LA STE DE TIR LA BERRICHONNE - GIEN

Le 30 Septembre 2023, les sociétés et les membres du Comité Départemental de Tir du Loiret se sont réunis au stand de tir de La Berrichonne à Gien.

L'ordre du jour était le suivant :

- Appel des sociétés et des membres du Comité
- Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022
- Rapport moral du président
- Rapport d'activité
- Bilan sportif de la saison 2022-2023
- Rapport financier du trésorier
- Accord de l'Assemblée pour le Crédit Agricole pour faire des virements
- Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation
- Quitus au trésorier de sa gestion
- Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2022-2023
- Désignation du lieu de l'assemblée générale 2024
- Organisation de la saison sportive 2023-2024
- Questions diverses
- Remise des récompenses

Sylvain Edine, président du CDTL, remercie le club de La Berrichonne et la ville de Gien ; Mr Francis Cammal, Maire de Gien ; Sylvie Lanson, Trésorière de la FFTir ; Didier Michoux, Président de La Berrichonne ; tous les clubs et personnes présentes, preuve que cette AG a de l'importance pour tous.

Les excusés sont Gilles Dumery, Président de la Ligue du Centre ; Philippe Chaquin, Vice-Président du CDTL et RDA adjoint qui est actuellement au Championnat du Monde militaire ; Sandrine Gallier, Trésorière CDTL, pour raisons de santé et Roland Barbier, responsable ETD.

Le président a une pensée pour ceux qui nous ont quitté pendant la saison : Philippe Michoux du Club de Gien, sportif de haut niveau et formateur à l'École de Tir. Jacques Ricordeau du Club de Lailly en Val, formateur à l'École de Tir. Ils ont beaucoup œuvré dans leur club et étaient des exemples.

L'Assemblée respecte une minute de silence.

Sylvain Edine remercie ensuite toutes les personnes qui travaillent pour notre sport :

- ✚ Les élus du CDTL ;
- ✚ Les présidents de clubs et leurs équipes qui reçoivent des Critériums et des Championnats ;
- ✚ Les arbitres, sans eux il n'y aura plus de compétition ; remercier et féliciter Marie Ange, Philippe, Jean Louis, Gérard et Gilbert qui ont arbitré lors de Championnats de France ;
- ✚ Les formateurs qui font un gros travail dans chaque club, surtout qu'ils sont de moins en moins nombreux ;
- ✚ Les tireurs, sans eux il n'y aura plus de compétition non plus ;
- ✚ Tous les bénévoles qui aident au bon fonctionnement des clubs.

## **Appel des sociétés et des membres du Comité**

Sociétés présentes ou représentées : La Magdunoise Tir, Union Sportive de Mareau-aux-Prés, Avenir de Lailly-en-Val, Tir Sportif Saint-Denis-en-Val, Sport Elec Dampierre, Cercle Jules Ferry Tir, Cercle Pasteur Montargis Tir, Entente Chapelloise, Fraternelle de Tigy, SMOC Saint-Jean-de-Braye, J3 Sports Amilly, Union Sportive Orléanaise de Tir, La Ferté Tir, La Berrichonne, Club de Tir Jacques de L'Arnage.

Sociétés absentes : Club de Tir du CES, Club Tir Réserve Orléans, Club Sportif et Artistique BA123, Club de Tir les Relais, Les Arquebusiers de Pithiviers, Club Tir Sportif Beauceron 45.

Membres du Comité Directeur présents :

Liliane COURTOIS, Alain DESTREZ, Sylvain EDINE, Thierry HENAULT, Sylvie LANSON, Jean Louis MERGAULT, Nathalie TORNETTO, Marie Ange VILLEPELE.

Absents excusés : Roland BARBIER, Philippe CHAQUIN, Sandrine GALLIER,

**Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement se tenir.**

## **Approbation du compte-rendu de l'Assemblée Générale 2022**

Pas de remarques. **Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.**

## **Rapport moral du président**

*La saison 2022 / 2023 s'est terminée avec 2371 licenciés contre 2419 la saison précédente, nous en sommes déjà à 1447 pour cette saison. Ce qui fait une légère baisse de 48 personnes soit 2,5% par rapport à la saison dernière, principalement due à la perte des policiers de la métropole d'ORLEANS.*

*Sur les 2371 licenciés il y avait 169 écoles de tir, 89 cadet junior, et 2112 adultes*

*Sur les 169 écoles de tir, plus de 100 ont participé au Championnat du Loiret soit 60 % à chaque critérium. Le nombre de participants augmentait pour atteindre 104 tireurs au championnat Départemental.*

*Nous avons une augmentation du nombre de licenciés, alors qu'il y a une baisse de participation dans les compétitions. Le nombre de détentions augmente, le nombre de participants aux championnats 25 m baisse et l'âge des participants augmente.*

*A chaque assemblée, j'annonçais de mauvaises nouvelles. L'arrêt du projet de stand 50 m à la SMOC, l'arrêt du projet de stand à la SARAN, la disparition du club de SARAN, la mise en sommeil du club des DAUPHINS.*

*Cette année je viens avec plusieurs bonnes nouvelles : l'ouverture du stand 10 et 18 m d'AMILLY, qui va accueillir des critères et le championnat du Loiret EDT, je donne la parole à Jean Robert, pour qu'il nous présente son stand.*

*Le club d'AMILLY va recevoir le 1er critérium école de tir les 25 et 26 novembre, le club et la ville souhaitent recevoir en premier des jeunes.*

*Le projet de stand 10 m à LAILLY EN VAL qui sera au sein du stand 25 50 m, le stand n'est pas terminé, je donne la parole à Gilles pour qu'il nous présente son stand.*

*Dernière bonne nouvelle, c'est que je ne me représenterais pas à la présidence du comité lors des prochaines élections en septembre 2024 mais je continuerais à aider, au comité et à l'arbitrage.*

*On voit une baisse importante des cadets, juniors, et même des seniors 1 avec dans certaines compétitions pas de S1 voire 1 seul participant, ce n'est pas encourageant pour l'avenir.*

*Pourtant le CDTL a fait des interventions avec le CDOS lors de la LOIRETAINE en mai à CHATEAUNEUF puis auprès des jeunes, à CHATEAUNEUF avec le club de TIGY, à PITHIVIERS et CLERY ST ANDRE avec le club de Mareau. Plusieurs clubs font des découvertes tir avec des carabines laser et la SMOC à emprunter plusieurs fois les carabines laser, mais je ne sais pas s'il y a beaucoup de retombées sur ces catégories d'âge.*

*Cette saison, plusieurs interventions sont déjà faites à SULLY / LOIRE pour les titulaires du RSA avec le conseil départemental, ou déjà programmées à JARGEAU pour les maisons familiales et rurales. Il est prévu 450 participants de 14 à 19 ans et en projet, plusieurs communes souhaitent faire des animations pour les jeux.*

*Il y a un gros projet de village olympique avec beaucoup de sports différents pour le passage de la Flamme et le Comité Départemental est invité et sera présent.*

*La flamme olympique passera dans le Loiret le 10 juillet 2024, il y aura 100 porteurs seuls 5 porteurs seront issus du monde sportif, les autres seront choisis par les sponsors pour 75 personnes et la ville d'ORLEANS 20 personnes.*

*On voit également une baisse des bénévoles et des arbitres dans les clubs. Certains bénévoles et arbitres sont présents depuis des décennies sur les pas de tir dont plusieurs approchent des 80 ans. Ils fatiguent ce qui est normal mais ce qui m'inquiète c'est que la compétence de ces personnes va disparaître dans certaines disciplines, faute de successeurs.*

## **Intervention de...**

**AMILLY :** Le nouveau stand est achevé depuis Avril 2023. C'est 745m<sup>2</sup> de béton avec une charpente bois. Il y a 30 postes à 10m pour 12 auparavant ; 3 postes en Vitesse ; 3 postes en Standard et 5 chevalets Arbalète.

Une convention Communauté de Commune a été signée et J3 Amilly a l'usufruit du stand.

Cette saison, il est prévu 2 Critériums et 1 Championnat. Inauguration prévue avec le 1<sup>er</sup> Crit Edt.

Avec un équipement plus moderne, la promotion du tir sportif est un peu plus simple : 30 élèves Edt en 2023 contre 20 la saison passée.

**LAILLY EN VAL :** Le stand est en cours de travaux, l'isolation est prévue le 1<sup>er</sup> octobre et l'installation par Girocible en 2<sup>nd</sup>e semaine d'octobre. C'est au même endroit que le 25/50m.

Le gymnase de Lailly devait subir des travaux donc l'opportunité de créer 12 postes dans ce stand.

## **Cibles Couleur**

Il est prévu un passage de Cibles Couleur à Mareau en Décembre 2023.

Suite aux problèmes rencontrés par certains clubs parce qu'il faut payer par carte bancaire pour obtenir les pin's et les autocollants de couleur.

Avant chaque club demandait ses cibles et le comité remboursait sur présentation de la facture. Maintenant le comité règlera directement la FFTir.

Lors du passage des cibles à MAREAU en juin dernier, j'ai demandé au nom du comité les cibles et j'ai payé avec ma carte personnelle, c'est pourquoi je demande une carte bancaire à la banque pour le CDTL.

Lors du prochain passage de cibles, nous allons imprimer des diplômes vierges que nous remplirons à la main pour donner aux jeunes qui auront validés leur cible.

## **Bilan sportif de la saison 2022-2023**

Le bilan est très bon en Ecole de Tir avec 3 médailles aux Championnats de France :

- 🇫🇷 Dimitri, Lailly en Val, Champion de France pistolet 10 m
- 🇫🇷 Déborah, Entente Chapelloise, vice-championne de France en pistolet vitesse
- 🇫🇷 Inès, La Berrichonne, médaille de bronze en pistolet 3 x 7

Le Chpt de France Cible Mobile qui s'est déroulé à GIEN et qui a obtenu 3 médailles pour le Club: 2 d'argent pour Samantha et une pour Cyril.

Les D1 pistolet du CJF qui ont brillé aux Championnat 10 m

Par ailleurs, je voudrais signaler les conditions de tir déplorables à l'arbalète Field à Montluçon.

Nous ferons la remise des récompenses aux clubs du Loiret à la fin de la réunion.

**Rapport financier du trésorier** (à lire dans les pages suivantes)



# Comité Départemental de Tir du Loiret

**Assemblée Générale**  
**Samedi 30 septembre 2023 à Gien (45)**

## **Rapport financier saison 2022-2023**

(V3 du 16/10/2023)

Pour la saison 2022-2023, la situation financière est la suivante : (cf. documents le « **Budget Prévisionnel 2022-2023** », le « **Compte de résultats 2022-2023** » et le « **Budget prévisionnel 2023-2024** », en annexes de ce rapport).

### 1- **RECETTES de l'exercice** : 28 393,21 euros

#### + **Produits Divers** : 416,40 euros. ↗

Il s'agit pour 320,00 euros de la part du CDOS Loiret concernant les séances découvertes à la carabine laser de la « Loiretaine » de Châteauneuf sur Loire en juin 2023, ainsi que la vente de cibles à la demande de quelques clubs.

⇒ **Pour le « prévisionnel 2023-2024 » : reversement attendu de 160 euros, pour 2 séances de carabines laser effectuées en septembre 2023- à Pithiviers et à Sully sur Loire**

#### + **Participation Commandes groupées** : 16 476,81 euros ↗

Il s'agit des achats de munitions et des cibles commandées pour les clubs du Loiret et du Comité départemental.

#### + **Cotisations Sociétés** : 10 600 euros ↗

##### - **Rappel du coût des licences saison 2022-2023** :

- ✓ **Cotisation Société** : 16,00 euros, (inchangé),
- ✓ **Licences Adultes** (dames et seniors) : 4,50 euros,
- ✓ **Licences Jeunes, y compris Ecoles de Tir** (poussin, benjamin, minime, cadet et junior) : 2,50 euros.

##### - **Rappel du coût des licences saison 2023-2024** : validé lors de l'AG du 01/10/2022

- ✓ **Cotisation Société** : 16,00 euros, (inchangé),
- ✓ **Licences Adultes** (dames et seniors) : 5,00 euros,
- ✓ **Licences Jeunes, y compris Ecoles de Tir** (poussin, benjamin, minime, cadet et junior) : 2,50 euros.

- Nous constatons une très légère baisse sur le nombre total des « **Licences** » pour la saison 2022-2023, soit **2366 licences** (contre 2399 sur la saison 2021-2022 ; contre 2257 sur la saison 2020-2021 et 2359 sur la saison 2019-2020) et donc une baisse de - 33 licenciés, soit - 1,3 %.

⇒ **Les 2399 licenciés se répartissent** :

- **Jeunes** : 258 en 2022-2023 (- 24) soit une baisse de - 8,5% des licenciés jeunes (Contre 282 en 2021-2022 ; contre 194 en 2020-2021 ; contre 270 en 2019-2020 ; 265 en 2018-2019 ; 282 en 2017-2018, 335 en 2016-2017 ; 303 en 2015-2016, 312 en 2014-2015 soit 16,28% ; 317 la saison précédente,

- ✓ **Part des jeunes** : 10,9 % ↘
  1. 11,8 % en 2021-2022
  2. 8,7 % en 2020-2021
  3. 11,4 % en 2019-2020
  4. 11,4 % en 2018-2019,
  5. 12,0 % en 2017-2018,
  6. 14,2 % en 2016-2017.

... / ...

... / ...

- **Adultes** : **2117 (-1)**, soit une baisse de **- 0,05 %** des licenciés adultes (contre 2118 en 201-2022 ; contre 2063 en 2020-2021 ; 2099 en 2019-2020 ; 2073 en 2018-2019 ; 2040 en 2017-2018, 2028 en 2016-2017 ; 1845 en 2015-2016, 1605 en 2013-2014 soit 83,72% ; 1368 en 2013-2014, soit 81,37 %),
  - ✓ **Part des adultes** : **91,3%**
  
- **Taux féminisation** : **266 féminines**, soit une très légère hausse par rapport au % (266 en 2021-2022 ; contre 238 en 2020-2021 ; 278 en 2019-2020 ; 273 en 2018-2019 ; 274 en 2017-2018, 330 en 2016-2017 ; 280 en 2015-2016 soit 13,04 %, 280 en 2015-2016, 244 en 2012-2013 soit 12,73%, 205 en 2013-2014, soit 12,17 %)
  - ✓ **Part des féminines** : **11,24 %** ↗
    1. 11,10 % en 2021-2022,
    2. 10,60 % en 2020-2021,
    3. **11,78 % en 2019-2020**
    4. **13,22 % en 2018-2019** ;
    5. 11,73 % en 2017-2018,
    6. 13,97 % en 2016-2017
  
  - ✓ **Chez les jeunes** : la part des filles est de **23,3%**, elles sont **60**, (contre 67 en 2021-2022 ; contre 42 en 2020-2021 ; 55 en 2019-2020 ; 51 en 2018-2019 ; 54 en 2017-2018, 78 en 2016-2017, soit 23,28% ; 50 en 2015-2016, soit 16,5%).
    1. **30,3 %** féminines chez les cadets et juniors, ↗
    2. **20,0 %** chez les Ecoles de Tir →

**+ Engagements 10 mètres 2022-2023 : 0 euros**

- **La facturation 10 mètres va être envoyée au plus vite : je vous présente mes excuses pour le retard de la mise en facturation.**
  
- Malgré la reprise de tous les matchs dès l'automne 2021, le nombre de compétiteurs reste encore bas par rapport aux années d'avant COVID :
  - ✓ 2022-2023 : 636 engagements, **soit 2783,15 euros** (dont 44 équipes)
  - ✓ 2021-2022 : 658 engagements,
  - ✓ 2020-2021 : 98 engagements,
  - ✓ **2019-2020 : 845 engagements,**
  - ✓ 2018-2019 : 830 engagements,

⇒ **Pour la saison 2023-2024 : prévisionnel de 2700 euros.**

**+ Engagements 25-50-EDT 2022-2023 : 20 euros**

- **La facturation 25-50 et EDT 2022-2023 va être envoyée au plus vite : je vous présente mes excuses pour le retard de la mise en facturation.**
  
- **Les 20 euros correspondent au règlement d'une facture transmise à un dérogataire.**
  
- Malgré la reprise de tous les matchs, le nombre de compétiteurs reste bas par rapport aux années d'avant COVID :
  - ✓ 2022-2023 : 847 engagements, **soit 3006,05 euros** (dont 84 équipes)
  - ✓ 2021-2022 : 715 engagements,
  - ✓ 2020-2021 : 66 engagements,
  - ✓ 2019-2020 : 315 engagements,
  - ✓ **2018-2019 : 989 engagements,**

⇒ **Pour la saison 2023-2024 : le prévisionnel est de 2750 euros.**

... / ...

... / ...

- ⇒ **Pour les engagements, le Comité Directeur propose une nouvelle tarification de matchs à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2023 :**

Proposition de nouveaux tarifs engagements matchs à compter du 01-10-2023						
	ANCIENS TARIFS			NOUVEAUX TARIFS		
	CRITERIUMS/COUPES	CHAMPIONNATS	EQUIPES	CRITERIUMS/COUPES	CHAMPIONNATS	EQUIPES
10 mètres	4,00 €	5,00 €	2,50 €	5,00 €	6,00 €	Gratuite
Ecoles de Tir	2,50 €	2,50 €	2,50 €	3,00 €	3,00 €	Gratuite
25-50 mètres	5,00 €	5,00 €	3,00 €	6,00 €	6,00 €	Gratuite

**+ Formation – Equipe Technique Départementale 45 – recettes : 180 euros 📉**

Il s'agit des recettes concernant les inscriptions aux stages tireurs « Préparation Mentale »

- ⇒ **Pour la saison 2023-2024 : prévisionnel de 200 euros.**

**+ Subvention Conseil Général : 700 euros ➡** (contre 700 euros en 2021-2022 ; 700 en 2020-2021 ; 700 euros en 2019-2020 ; 700 euros en 2018-2019 ; 700 euros en 2017-2018, 700 euros en 2016-2017 ; 700 euros en 2015-2016, 700 euros en 2014-2015, 700 euros en 2013-2014, 720 euros en 2012-2013, 720 euros en 2011-2012 et 800 euros, en 2010-2011), stable.

- ⇒ **Le dossier de Subvention de fonctionnement sera à nouveau déposé auprès du Département du Loiret lors de la saison 2023-2024 : avec les mêmes actions que les années précédentes** (axes principaux : dons de plombs aux Ecoles de Tir et actions de formation CAC/Animateur/Initiateur et remboursement de la validation des cibles couleurs de jaune à marron (remboursement des inscriptions formation et passage cibles couleurs).

**+ Produits AG Lique : 0 euro**

**2- DEPENSES de l'exercice : 33 187,74 euros**

**+ Achat Commandes groupées : 17 216,70 euros 📈**

Correspond à l'achat des cibles et munitions réalisé par les clubs du Loiret et par le Comité Départemental.

**+ Achat récompenses : 1098 euros 📈**

Encore peu de récompenses achetées car moins de matchs à facturer pour la saison 2021-2022 par rapport aux années d'avant COVID,

- ⇒ **Pour la saison 2022-2023 (prévisionnel 2023-2024) ce poste a fortement augmenté :** reprise des matchs et décision du Comité Directeur de récompenser les résultats effectués lors des championnats de France et le tarif des récompenses a fortement augmenté (Facture prévisionnelle : 2183,15 euros).

... / ...

**+ Achat plombs jeunes : 750 euros, ↗**

Pour l'achat des plombs redistribués aux Ecoles de Tir, cela est conforme au budget prévisionnel 2022-2023, peu d'Ecoles de Tir.

⇒ **La comptabilisation des boîtes de plombs est faite sur les participation réalisée lors de la saison 2022-2023, aux championnats et critères EDT (cf. Prévisionnels 2023-2024) :**

- Ce poste a doublé,
- Reprise des matchs : 350 boîtes seront remises aux clubs Ecoles de Tir et surtout le tarif des plombs a augmenté sensiblement (Facture prévisionnelle : 1785 euros).

**+ Achat matériel matériel et entretien : 5146,05 euros, ↗**

- Achat réalisé de 2 carabines Laser KIWI modèle LV1S pour un montant de 3241,60 euros

- Consommables pour Cibles SportQuantum et achat de 2 malles de transport à roulettes pour un montant total de 1447,00 euros

⇒ **Pour la saison 2023-2024 (Prévisionnel 2023-2024) : il est provisionné 7900 euros :**

- **Achat de 2 nouvelles carabines Laser Kiwi (devis réalisé en commun avec La Ligue de Tir CVL, le club CJF Tir, le Comité du Loir et Cher et le Comité de l'Indre et Loire,**
- **Achat possible de Pistolets laser.**

**+ Location cibles électroniques : 294 euros →**

Championnat du Loiret 10 mètres effectué à Fleury les Aubrais.5 (282 euros en 2021-2022 ; 0 en 2020-2021 ; 418 euros en 2019-2020).

⇒ **Stable pour la saison 2023-2024.**

**+ Frais Bancaires : 60,70 euros ↗**

Frais bancaires de 5,00 euros par mois depuis mai 2022 et passage à 5,10 euros depuis février 2023.

⇒ **Une demande de suppression de ces frais sera faite via le site <https://www.yapla.fr> (YAPLA Crédit Agricole).**

- Négociation à faire avec le Crédit Agricole Orléans-Madeleine : obtenir la gratuité (ou diminution) tarif, pour faire des virements en ligne, d'ici fin décembre 2023

**+ Frais administratifs : 223,70 euros ↗**

(20,31 euros en 2021-2022 ; 95,43 euros en 2020-2021 ; 255,51 en 2019-2020 ; 46,67 euros en 2018-2019)

Les frais de secrétariat restent maîtrisés.

⇒ **Pour la saison 2023-2024 : provision de 500 euros**

... / ...

... / ...

+ **Frais télécommunications et internet : 723 euros** ↗

En hausse, mais il s'agit de remboursements effectués après la clôture comptable, dont reporté sur l'année suivante. Les demandes de remboursement sont stables.

(Contre 539,85 euros en 201-2022 ; contre 725,86 euros en 2020-2021 ; 806,86 euros en 2019-2020 ; 823,31 euros en 2018-2019 ; 790,37 en 2017-2018, 877,96 euros en 2016-2017 ; 1017,55 euros en 2015-2016, 1307,96 en 2014-2015 ; 1424,86 euros en 2013-2014, 1818,95 euros en 2012-2013)

Reste inférieur au budget prévisionnel.

⇒ **Pour la saison 2023-2024 : provision de 800 euros**

+ **Frais Postaux : 51,04 euros** ↗

(Contre 0 euros en 2021-2022 ; contre 49,12 euros en 2020-2021 ; 17,60 euros en 2019-2020 ; 72,27 euros en 2018-2019 ; 80,40 en 2017-2018, 47,98 euros en 2016-2017 ; 142,60 euros, 119,37 euros ; en 2014-2015 ; contre 105,80 euros en 2013-2014, 210,01 euros en 2012- 2013)

Budget maîtrisé.

⇒ **Pour la saison 2023-2024 : provision de 500 euros**

+ **Déplacements et charges arbitrage : 6186,59 euros** ↘

(5087,04 euros en 2021-2022 ; 406,90 euros en 2020-2021 ; 3497,60 euros en 2019-2020 ; 6974,98 euros en 2018-2019 ; 5826,86 euros en 2017-2018, 5850,43 euros en 2016-2017 ; 5627,95 euros en 2015-2016, 6536,10 euros en 2014-2015 ; 7231,37 euros en 2013-2014, 5021,39 euros en 2012-2013, 5389,48 euros en 2011-2012 et 6352,12 euros en 2010-2011)

⇒ **Pour rappel** : le remboursement du kilomètre est actuellement à **0,30 euro (votée en 2016)**, il est proposé par le comité directeur de passer le kilomètre à **0,32 euros à compter de la saison 2023-2024 et de proposer le remboursement systématique par virement dès que cela sera possible.**

○ **Provision pour la saison de 2023-2024 : 7050 euros**

+ **Déplacements et charge du comité directeur : 103,90 euros** ↘

Budget maîtrisé.

⇒ **Pour la saison 2023-2024 : provision de 150 euros**

+ **Frais de stages et de formation – ETD 45 : 1174,06 euros.** ↗

(contre 233,60 euros en 2020-2021 ; 1924,43 en 2019-2020 ; 3083,11 euros en 2018-2019 ; 503,50 euros en 2017-2018, 930,75 euros en 2016-2017 ; 606,60 euros en 2015-2016, 1176,60 euros en 2014-2015).

- 2 journées dédiées à l'arbitrage effectuée
- 1 stage tireurs 10 mètres,
- 2 journées passage cibles couleurs
- Remboursement des inscriptions formation aux clubs,

⇒ Pour la saison 2023-2024 : provision de 1174,06 euros

... / ...

... / ...

+ **Frais de mission et d'assemblées** : 0,00 euros. 📉

(Contre 5065,94 euros en 2021-2022 ; Contre 1476 euros en 2020-2021 ; 327,71 euros en 2019-2020 ; 503,01 euros en 2018-2019, 591,36 euros en 2016-2017 ; 578,62 euros en 2015-2016, 879,60 euros en 2014-2015)

⇒ Pour la saison 2023-2024 : provision de 611,19 euros

+ **Cotisations CDOS** : 160,00 euros ➡

(160 euros en 2021-2022 ; 60 euros en 2020-2021 ; 60 euros en 2019-2020 ; 60 euros en 2018-2019, 60 euros en 2016-2017 ; 60 euros en 2015-2016, 55 euros en 2014-2015).

Pour rappel : la formule de calcul de la cotisation est désormais basée sur le nombre de voix représentant le Comité.

⇒ Pour la saison 2023-2024 : provision de 160,00 euros

+ **A Noter - Dépenses attendues sur le compte-résultat 2022-2023** : 790,20 euros

- Il s'agit de règlements par chèque émis à la toute fin d'août 2023 qui n'ont pas été débités au 31/08/2023.

Voici les différents commentaires apportés à ce rapport financier.

Le résultat de l'**exercice 2022-2023**, dégage donc **un déficit de 4794,53 euros**.

Un produit financier de **8,96 euros de produits financiers du compte de réserve**. **A noter : le Crédit Agricole a annoncé un relèvement du taux d'intérêt des produits financiers à 2 % (Prévisionnel 2023 de Produits Financiers : 85 euros)**

A cela s'ajoute le solde en banque au **31/08/2022**, pour la somme de **50 496,73 euros et 544,50 euros** d'opérations attendues de la saison 2021-2022, ainsi que **4482,91 euros** du compte de réserve.

Ainsi, les disponibilités du Comité Départemental de Tir du Loiret s'élèvent au **31/08/2023** sont à **47 036,90 euros**.

**Le budget prévisionnel 2023-2024, tient compte des remarques effectuées et de la situation financière au 31 août 2023.**

... / ...

... / ...

**+ Rappel des aides financières apportées aux clubs du Loiret** : la participation aux frais d'inscription des formations CAC, animateur, initiateur et de validation fédérale des cibles couleurs, reconduites pour la saison 2023-2024.

**+ Rappel des coûts :**

- Formation « **CAC** » : **30 euros**,
- Formation d'« **animateur** » : **90 euros**
- Formation d'« **initiateur** » : **105 euros**
- Validation « **Cibles Couleurs** », de la cible jaune à marron : **6 euros**.

**+ Evolutions du nombre de validation des cibles couleurs dans le Loiret :**

Cibles	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023	2023-2024 Prévisionnel
Cible blanche	50	57	51	0	50	20	30
Cible jaune	32	30	9	0	11	1	15
Cible orange	15	6	2	0	9	10	15
Cible verte	13	7	0	0	1	5	10
Cible bleue	5	1	0	0	1	0	6
Cible marron	0	2	0	0	0	1	3
Cible arc en ciel	0	0	0	0	0	0	1
<b>Total</b>	<b>115</b>	<b>103</b>	<b>62</b>	<b>0</b>	<b>72</b>	<b>37</b>	<b>80</b>
<b>Hors cibles blanches</b>	<b>65</b>	<b>46</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>17</b>	<b>50</b>
Coût de prise en charge en euros	325,00	276,00	66,00	0,00	0,00	102,00	300,00

Offerte FFTIR

**+ Evolutions du nombre de participants du Loiret aux formations fédérales :**

Formation	2018-2019		2019-2020		2020-2021		2021-2022		2022-2023		2023-2024
	Prévisionnel	Réalisé remboursé	Prévisionnel								
<b>CAC</b>					5	5	5	3	5	3	6
<b>ANIMATEUR</b>	5	4	5	0	5	0	3	3	3	3	4
<b>INITIATEUR</b>	2	2	2	0	2	0	0	0	0	0	2
<b>Total</b>	7	6	7	0	7	0	3	3	3	3	6
Coût CAC 30 euros	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00	100,00	100,00	60,00	100,00	60,00	180,00
Coût animateur 90 euros	300,00	240,00	300,00	0,00	300,00	0,00	180,00	180,00	180,00	180,00	360,00
Coût initiateur 105 euros	140,00	140,00	140,00	0,00	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210,00
Evaluation Coût global de prise en charge en euros	440,00	380,00	440,00	0,00	540,00	100,00	280,00	240,00	280,00	240,00	750,00

**Rappel de la procédure de remboursement par le CDTL :**

Les clubs transmettront au Trésorier du CDTL la copie de la facture délivrée par Ligue de Tir Centre-Val de Loire à l'issue du stage (ou diplôme)

Pour la validation des cibles couleurs, les clubs transmettront au Trésorier du CDTL, la facture délivrée par la Fédération Française de Tir.

... / ...

... / ...

**+ Budget réalisé ETD 45 pour 2022-2023 :**

Budget Equipe Technique Départementale 2022-2023

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET

Coordonnateur

Référent

Actions	Dates	Lieux	Budget réalisé					
			Total	FFTir	Ligue	Commiss Département	Clubs	Stagiaires
Réunion d'arbitrage recyclage pour mi	18 septembre 2022	MAREAU	0,00 €	0,00 €	0,00 €	210,00 €	0,00 €	0,00 €
STAGE TIREURS	1er décembre 2022	Mareau aux prés	0,00 €	0,00 €	0,00 €	376,40 €	0,00 €	0,00 €
STAGE CIBLES BLANCHES	14 décembre 2022	MAREAU AUX PRES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Réunion Arbitrage recyclage pour mis	25 février 2023	LA CHAPELLE SAINT MESMIN	0,00 €	0,00 €	0,00 €	373,80 €	0,00 €	0,00 €
VALIDATION CIBLES COULEURS	1 juin 2023	MAREAU AUX PRES	0,00 €	0,00 €	0,00 €	138,00 €	0,00 €	0,00 €
Rbt Formation INITIATEUR	remboursements	Stand Ligue	0,00 €	0,00 €	0,00 €	181,06 €	0,00 €	0,00 €
			<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>300,00 €</b>	<b>1 279,26 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

**+ Budget prévisionnel ETD 45 pour 2023-2024 :**

Budget Equipe Technique Départementale 2023-2024

COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET

Coordonnateur

Référent

Actions	Dates	Lieux	Budget prévisionnel					
			Total	FFTir	Ligue	CDTL	Clubs	Stagiaires
Réunion d'arbitrage recyclage pour mi	30 septembre 2023	TIGY	630,00 €	0,00 €	0,00 €	630,00 €	0,00 €	0,00 €
STAGE CIBLES BLANCHES	à planifier	MAREAU AUX PRES	170,00 €	0,00 €	0,00 €	170,00 €	0,00 €	0,00 €
Réunion Arbitrage recyclage pour mis	24 février 2024	LA CHAPELLE SAINT MESMIN	600,00 €	0,00 €	0,00 €	600,00 €	0,00 €	0,00 €
VALIDATION CIBLES COULEURS	à planifier	MAREAU AUX PRES	410,00 €	0,00 €	0,00 €	410,00 €	0,00 €	0,00 €
Rbt Formation INITIATEUR	remboursements	Stand Ligue	500,00 €	0,00 €	0,00 €	330,00 €	0,00 €	0,00 €
FORMATION SPORTQUANTUM	remboursements	à déterminer	460,00 €	0,00 €	0,00 €	460,00 €	0,00 €	0,00 €
			<b>4 570,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>120,00 €</b>	<b>2 600,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>

Fait à Orléans, le 16 octobre 2023

Sandrine GALLIER

Trésorière CDTL

8



Annexe 1 – Budget-prévisionnel 2022-2023

Comité Départemental de TIR		FEDERATION FRANCAISE DE TIR	
COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET		Budget Prévisionnel saison 2022-2023	
au 31/08/2022			
Postes comptables	En euros		
<b>PRODUITS</b>			<b>PRODUITS</b>
Solde Banque au 31/08/21			47603,54
Opération attendues saison 2021-2022			1481,75
Compte réserve 31/08/21			4480,67
Produits Financiers Compte réserve 2021-2022			
<b>Provisions</b>			5000,00
Produits divers			640,00
Participation commandes groupées			7885,48
Cotisations Sociétés			5000,00
Engagements 10 mètres			3750,00
Engagements 25 mètres saison antérieure			0,00
Engagements 25-50 mètres saison en cours			3650,00
Formation - stages			300,00
Subventions Conseil Général			700,00
Produits AG Ligue			
<b>Sous-total des recettes de l'exercice, au 31 août 2023</b>			<b>21925,48</b>
<b>DEPENSES</b>		<b>DEPENSES</b>	
Achats groupés	8085,78		
Achats récompenses	125,96		
Achat plombs jeunes	1080,00		
Achat matériel et entretien	1000,00		
Location cibles électroniques	0,00		
Frais bancaires	673,74		
Frais administratif - secrétariat	1300,00		
Frais télécommunications et internet	150,00		
Frais postaux	7000,00		
Déplacements arbitres	400,00		
Frais comité directeur	4000,00		
Frais de stages	2500,00		
Frais missions et assemblées	160,00		
Cotisations CDOS	450,00		
<b>TOTAUX</b>	<b>26925,48</b>		<b>80491,44</b>
<b>DISPONIBLE sur COMPTE COURANT</b> au 31/08/2023			<b>49085,29</b>
Disponible, y compris compte réserve.			53565,96
<b>RESULTAT EXERCICE 2022-2023</b>			<b>0,00</b>
	Le Président du CDTL Sylvain EDINE		
			

Annexe 2 – Compte de Résultats CDTL 2022-2023

		FEDERATION FRANCAISE DE TIR <b>COMITE DEPARTEMENTAL DE TIR DU LOIRET</b> COMPTE DE RESULTAT saison 2022-2023 au 31/08/2023	
Postes comptables	En euros		
<b>PRODUITS</b>		<b>PRODUITS</b>	
Solde Banque au 31/08/22		50496,73	
Opération attendues saison 2022-2023		544,50	
Compte réserve 31/08/22		4482,91	
Produits Financiers Compte réserve 2022-2023		8,96	
Produits divers		416,40	
Participation commandes groupées		16476,81	
Cotisations Sociétés		10600,00	
Engagements 10 mètres saison en cours		0,00	
Engagements 25-50 mètres saison en cours		20,00	
Formation - stages		180,00	
Subventions Conseil Général		700,00	
Produits AG Ligue		0,00	
<b>Sous-total des recettes de l'exercice, au 31 août 2023</b> <i>(hors solde banque 2022-2023 , Opérations attendues et compte de réserve)</i>		<b>28393,21</b>	
<b>DEPENSES</b>	<b>DEPENSES</b>		
Achats groupés	17216,70		
Achats récompenses	1098,00		
Achat plombs jeunes	750,00		
Achat matériel et entretien	5146,05		
Location cibles électroniques	294,00		
Frais bancaires	60,70		
Frais administratif - secrétariat	223,70		
Frais télécommunications et internet	723,00		
Frais postaux	51,04		
Déplacements arbitres	6186,59		
Frais comité directeur	103,90		
Frais de stages	1174,06		
Frais missions et assemblées	0,00		
Cotisations CDOS	160,00		
<b>TOTAUX</b>	<b>33187,74</b>	<b>83926,31</b>	
<b>dont dépenses attendues</b>	<b>790,20</b>		
<b>DISPONIBLE sur COMPTE COURANT</b> au 31/08/2023	<b>47036,90</b>		
Disponible, y compris compte réserve.	50738,57		
<b>RESULTAT EXERCICE 2022-2023</b>	<b>-4794,53</b>		
	Le Président du CDTL Sylvain EDINE		
			

Annexe 3 – Budget prévisionnel 2023-2024

Postes comptables		En euros	
<b>PRODUITS</b>		<b>PRODUITS</b>	
Solde Banque au 31/08/23			50738,57
Opération attendues saison 2022-2023			790,20
Compte réserve 31/08/23			4491,87
Produits Financiers Compte réserve 2023-2024			85,00
Produits divers			0,00
Participation commandes groupées			16986,73
Cotisations Sociétés			11000,00
Engagements 10 mètres saison antérieure			2783,15
Engagements 25 mètres saison antérieure			3006,05
Engagements 10 mètres saison en cours			2700,00
Engagements 25-50 mètres saison en cours			2750,00
Formation - stages			200,00
Subventions Conseil Général			700,00
Reprise sur provisions			500,00
<b>Sous-total des recettes de l'exercice, au 31 août 2024</b>			<b>40625,93</b>
<b>DEPENSES</b>		<b>DEPENSES</b>	
Achats groupés	17812,53		
Achats récompenses	2183,15		
Achat plombs jeunes	1785,00		
Achat matériel et entretien	7900,00		
Location cibles électroniques	300,00		
Frais bancaires	150,00		
Frais administratif - secrétariat	500,00		
Frais télécommunications et internet	800,00		
Frais postaux	50,00		
Déplacements arbitres	7050,00		
Frais comité directeur	150,00		
Frais Formation ETD 45	1174,06		
Frais missions et assemblées	611,19		
Cotisations CDOS	160,00		
<b>TOTAUX</b>	<b>40625,93</b>		<b>96731,57</b>
<b>DISPONIBLE sur COMPTE COURANT</b> au 31/08/2024			<b>52318,97</b>
Disponible, y compris compte réserve.			56105,64
<b>RESULTAT EXERCICE 2023-2024</b>			<b>0,00</b>
		Le Président du CDTL Sylvain EDINE	
			

## Rapport des vérificateurs aux comptes, approbation, quitus au trésorier

Andrée Pernice et Franck Manceau déclarent avoir vérifié le 25 août 2023 les comptes du Comité Départemental de Tir du Loiret et n'avoir relevé aucune anomalie. A la vue des vérifications effectuées, ils proposent d'accorder le quitus à la trésorière.

### Vote pour l'approbation des comptes :

Contre : 0

Abstentions : 0

Les comptes sont approuvés à l'unanimité.

### Vote pour le quitus à la trésorière :

Contre : 0

Abstentions : 0

Quitus est donné à la trésorière à l'unanimité.

## Nomination des vérificateurs aux comptes pour la saison 2023-2024

Andrée Pernice, Franck Manceau et Daniel Pètre continuent cette mission pour la saison 2023 2024.

## Nouveaux tarifs du CDTL

Je vous propose de revoir les tarifs des inscriptions aux championnats et aux critères. Comme vous le savez, les prix augmentent pour les denrées alimentaires, les traiteurs, les produits pétroliers...les récompenses ont subi une très grosse augmentation, pour le Comité et la facture a doublé.

### Vote pour l'approbation des nouveaux prix du CDTL :

Contre : 0

Abstentions : 0

Les prix sont approuvés à l'unanimité.

Nouveaux Tarifs du CDTL						
	Anciens prix			Nouveaux prix		
	Critérium	Championnat	Equipe	Critérium	Championnat	Equipe
10 m	4,00€	5,00€	2,50€	5,00€	6,00€*	0€
Ecole de Tir	2,50€			3,00€		
25 / 50 m	5,00€		3,00€	6,00€		
Indemnité Kms	0,30€			0,32€**		
Cautions cibles Quantum				1500,00€		
Cautions carabine laser Kiwi				1000,00€		
Cautions carabine laser Anschutz						

\* Au CJF, stand de la Ligue, ce sont des cibles électroniques

\*\* Uniquement pour les arbitres

## Accord de l'Assemblée pour le Crédit Agricole pour faire des virements

En juillet, nous sommes allés au Crédit Agricole pour demander l'autorisation de faire des virements. Le rendez-vous était à 10 h 30.

Avant le rendez-vous, le conseiller nous avait demandé un certain nombre de documents que nous avons apporté.

A midi, avant de nous congédier car il partait manger, il nous a demandé de lui apporter l'accord de l'AG pour poursuivre les démarches.

Est-ce que l'assemblée accepte la poursuite des démarches et donne au président le droit de délégation pour gérer les comptes ?

Est-ce que l'assemblée accepte que le comité ait une carte bancaire ?

### Vote pour faire des virements et avoir une carte bancaire auprès du Crédit Agricole:

Contre : 0

Abstentions : 0

Les démarches bancaires du CDTL sont approuvés à l'unanimité.

Est-ce que l'assemblée accepte que le comité change de banque, le cas échéant ?

Oui à l'unanimité.

## Désignation du lieu de l'assemblée générale 2024

Cela se passera à Amilly. Le Club était déjà candidat pour cette AG 2023.

## Organisation de la saison sportive 2023-2024

Intervention d'Alain Destrez, Responsable GS du département

### \* Rimfire :

Utilisation du nouveau visuel des cibles, décision attendue de la CNS.

### \* EDT Cible :

Précision sur la possibilité de toucher la table de tir entre 2 séries de 3/7.

En Pistolet 5 coups vitesse, tir d'un coup par cible comme pour les adultes.

L'interdiction du port du jean sera inscrite au règlement comme pour les adultes.

### \* E-Challenge :

Reconduction des 2 matchs FFTir en fin décembre et fin mars.

### \* ParaTir :

Il est rappelé qu'un tireur ParaTir ne peut pas faire la même épreuve en valide et en ParaTir.

La FFTir prévoit une communication auprès des tireurs classifiés sur les traitements médicaux acceptés/tolérés et qui ne contreviennent pas aux règles anti-dopage.

Une session de classification FFTir des nouveaux ParaTir se déroulera du 19 au 22/10/2023 au CNTS.

### \* Arbalète :

Alignement de la catégorie Vétéran VA sur le règlement international. La catégorie vétéran commence à 50 ans, donc à priori il n'y aura plus que des S1 et des VA.

De nouveaux visuels AF18m sont applicables avec retour au comptage au point positif.

### \* TAR :

Simple précisions sur les armes et munitions utilisables. Pas de nouvelles épreuves.

\* CM 50m :

Le visuel « sanglier » est supprimé au profit d'une cible dans le style des cibles 10m.  
Le palmarès par équipes est envisagé avec des équipes toutes catégories confondues et 2 équipes par club maxi.

\* Réflexion de la CNS-GS sur l'obligation faite aux ligues d'organiser des championnats à très faible effectif (CM10m, CM50m, SM, ...).  
Il conviendrait de privilégier des inter-ligues afin d'avoir un nombre de participants plus élevé.

\* Le calendrier GS national, version du 20-09-2023, est en ligne sur le site de la FFTir.

Le calendrier général des départementaux 10m est en ligne à la disposition de chacun, version V2 du 17/09/2023.

#### 5) Régionaux 10m

Même organisation que l'an passé sur 2 WE quasi identiques avec AF 18m (samedi du 1<sup>er</sup> WE) et AM 10m (samedi du 2<sup>nd</sup> WE).

Les points d'accès aux régionaux sont en ligne sur le site du CDTL

## **Commande groupée**

Les munitions sont arrivées en date du 28 septembre 2023 et les clubs peuvent se manifester pour récupérer leurs cartons à Mareau.

Actuellement, Sylvain n'a pas de nouvelles pour les cibles car celles de l'arbalète Field 18 m ont changé. Le fournisseur GEF a eu tardivement les cotes des nouvelles cibles qui doivent être utilisées dès les Départementaux.

## **Questions diverses**

Pour le pistolet vitesse 10 m sur les cibles basculantes, il y a un problème de sensibilité pour le basculement. Sylvain informe qu'au CJF Claude a démonté et nettoyé toutes les cibleries et qu'elles donnent satisfaction.

Meung sur Loire demande un contrôle pour ces compétitions et Sylvain répond que les scores réalisés à Meung et St Denis en Val sont souvent supérieurs à ceux réalisés à Fleury donc les installations sont conformes.

Pour le 1<sup>er</sup> Critérium 2023 à Meung, il y a 86 tirs en carabine et pistolet précision, 16 tirs en standard et 10 tirs en vitesse.

## **Remise des récompenses**

Nous avons reçu de la ligue, 5 banderoles, et environ 100 sacs « Rends toi aux jeux »  
Les banderoles seront affichées lors des critériums et des championnats.

Les sacs seront à chaque jeunes de l'école de tir ayant participé au championnat départemental car cela correspond au nombre de sacs reçus.

Remise des récompenses à chaque club ainsi qu'aux médaillés aux championnats de France école de tir et jeunes

Le Président,  
Sylvain Edine

La Secrétaire,  
Nathalie Tornetto